

SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le mardi 11 février 2020 à 15 heures, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 21 janvier 2020, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

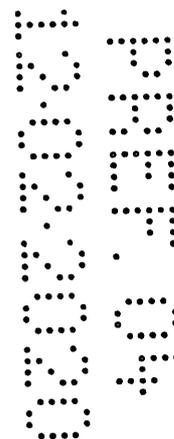
Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion ;
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon Agglomération, 1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte ;
Madame Clotilde BERKI, Vice-Présidente du Conseil départemental ;
Madame Isabelle MORINEAUD, Vice-Présidente du Conseil départemental ;
Madame Sylvie AILLAUD, représentant Provence Alpes Agglomération,
Monsieur Claude FIAERT, Vice-Président de Provence Alpes Agglomération. 2^{ème} Vice-Président du Syndicat mixte.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général
Madame Christine JOLY, directrice administrative

Etaient absents excusés :

Madame Nathalie PONCE-GASSIER, Vice-Présidente du Conseil départemental ;
Monsieur Pascal ANTIQ, Vice-président de Durance Luberon Verdon Agglomération.
Madame Violette RENAUX, Payeuse départementale



Délibération n° D-2020-05

OBJET : Budget Primitif 2020

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes,

Vu les statuts du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes,

Exposé des motifs –

La Présidente présente les différents éléments du Budget primitif 2020 retracés dans l'annexe ci-jointe.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'approuver les montants des participations statutaires des trois collectivités inscrits au Budget 2020 en section de fonctionnement tels qu'indiqués ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Chapitre	Durance Luberon Verdon agglomération	Provence-Alpes agglomération	Conseil départemental
Montant participation	74	711 832 €	552 168 €	590 000 €

De voter le budget primitif 2020, joint en annexe, par chapitre qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- 2 514 596,01 € pour la section de fonctionnement
- 63 846,19 € pour la section d'investissement

D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Pour	
Contre	
Abstention	

Fait à Digne-les-Bains, le 11 février 2020.
La Présidente du syndicat mixte de gestion,

Brigitte REYNAUD.

